

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Sous le signe du deuil ou *Les Collèges classiques au Canada français*

René Dionne

Number 12, November 1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/40384ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dionne, R. (1978). Review of [Sous le signe du deuil ou *Les Collèges classiques au Canada français*]. *Lettres québécoises*, (12), 36–38.

narratrice d'*Une mémoire déchirée* n'est possible et n'a de sens que par opposition à une société de carton-pâte : « Tout était élan irrésistible, curiosité insatiable. Je ne connaissais aucune loi qui pût l'emporter sur ma loi » ; « Tout ce qui de près ou de loin ressemblait à une contrainte m'était intolérable » ; « Le conformisme de l'époque ne peut supporter pareil fait d'armes » ; « Ce geste anodin que j'assumerai entièrement me fit présager que je n'arriverais pas à m'intégrer, même d'une manière artificielle, à cette société opprimante » ; etc. Même les portraits de ses proches paraissent stéréotypés. Ainsi, de son père : « Cet homme raisonnable et un peu désuet ne pouvait comprendre ma désinvolture. » Et jusqu'aux éléments de dialogue, qui obéissent aux impératifs du cliché. Ainsi cette réplique de l'enfant à son père : « Mon père, vous exigez l'impossible. Jamais une parole d'excuse ne sortira de ma bouche pour des faits dont je ne me reconnais pas coupable. »

Ce qui est en cause ici n'est ni une vérité sociologique ni une vérité psychologique mais bien la vérité de l'écriture. Claire Martin, par exemple, a dressé un réquisitoire bien plus dur à l'endroit de la société de cette époque mais d'abord parce que *Dans un gant de fer* prend un caractère authentiquement personnel en son écriture même. Les souvenirs de Thérèse Renaud, au contraire, semblent fabriqués à la mesure d'idées toutes faites et de la morale qu'elle « tire » de chacun des épisodes. Par ailleurs, si Gabrielle Roy se permet parfois de moraliser, surtout dans un écrit comme celui consacré à Terre des Hommes, la vérité de ses leçons paraît issue d'un mode d'écrire qui est à la fois une vision et une façon d'être.

Présentant *Une mémoire déchirée* André Brochu se dit « pénétré de tendresse » à la lecture de ces pages dont il définit l'auteur comme un écrivain « par le coeur ». Il y a maladresse. Ces termes, me semble-t-il, conviendraient bien davantage à une lecture de *Fragiles lumières de la terre* et à Gabrielle Roy aussi bien en ces écrits qu'en ses oeuvres les plus parfaites.

Jean-Louis Major

1. Gabrielle Roy, *Fragiles lumières de la terre*, Éditions Quinze, 1978, 240 pages, collection « Prose entière ».
2. Thérèse Renaud, *Une mémoire déchirée*, L'arbre HMH, 1978, 163 pages.

Les Essais

Sous le signe du deuil

ou *Les Collèges classiques au Canada français*

Le dernier livre de Claude Galarneau nous arrive sous l'apparence d'une carte de condoléances. Sur le fond noir de la couverture se détachent en gris argent le titre et un panneau de bois sculpté du XVI^e siècle. François de Villemure a réussi sa maquette. Il s'agit bien de chers disparus : *Les Collèges classiques au Canada français (1620-1970)*¹, et, pour en parler convenablement, Claude Galarneau a dû parfois remonter le cours de l'histoire jusqu'à la Renaissance, voire jusqu'au Moyen Âge.

Une recherche à faire

J'ai été surpris de voir ce livre dans la collection « Bibliothèque canadienne-française » de Fides ; s'agissant d'un ouvrage important et considérable, je me serais attendu à le trouver dans la collection « Fleur de lys », dont les livres sont imposants, massifs, « des briques ». Lisant le volume, je me suis cependant rendu compte qu'il était d'un style différent : les « fleurs-de-lys » sont fouillées, bourrées de statistiques, avancent pas à pas, au fil des années ; le « BCF » de Galarneau a quelque chose de l'essai : rapide, synthétique, il embrasse d'un coup d'oeil une longue période (1620-1970) et s'attache à des aspects qui, mine de rien, touchent à l'actualité ou ressortissent à des polémiques qui ne sont vieilles que pour les moins de trente ans, restant toutes chaudes au coeur d'un quarante à cinquante ans. De ce point de vue, il est heureux que l'ouvrage paraisse dans une collection bon marché ; il sera accessible à ceux qui ignorent tout d'un passé récent (les étudiants, entre autres) et il paraîtra facile à lire aux « généralistes » de toutes professions (les Anciens des « Alma Mater »).

À bien y penser, cependant, c'est une nouvelle collection qu'il aurait fallu mettre en chantier avec ce livre. Elle aurait pu avoir les dimensions de la « fleur-de-lys » et, sous le signe de la croix, s'intituler « Histoire de l'enseignement au Canada français ». À la suite du livre de Galarneau, sorte d'introduction à cette histoire, l'on trouverait les résultats de la recherche entreprise, à l'Université Laval, par Clément Moisan et Joseph Melançon (un aperçu de leurs travaux a été donné au dernier congrès de l'A.C.F.A.S., à Ottawa, en mai 1978), et d'autres travaux du même genre. Tout à côté, subdivision de cette collection ou autre collection, l'on trouverait également des monographies des différentes institutions d'enseignement du Canada français ; certaines sont déjà écrites, qu'il faudrait rééditer ou compléter, d'autres sont à faire ou refaire tout simplement. Il est grand temps de s'atteler à ces travaux, avant que ne disparaissent à leur tour, sous le noir et le gris argent, les derniers participants ou témoins de l'enseignement classique et collégial d'avant 1960.

Ne reviendrait-il pas au gouvernement québécois, plus précisément au Ministère de l'Éducation, de subventionner un tel projet de recherche universitaire (pas des livres blancs ou verts de fonctionnaires), qui viserait à faire l'histoire de l'enseignement et de l'éducation au Québec, à tous les niveaux (primaire, secondaire et universitaire), en tenant compte du Canada français et des Franco-Américains (comme l'a fait Galarneau) ? Ne serait-ce pas une bonne voie de réflexion pour ceux qui, depuis deux ou trois décennies, réinventent ou pensent réinventer, à tous les trois ou quatre ans, le

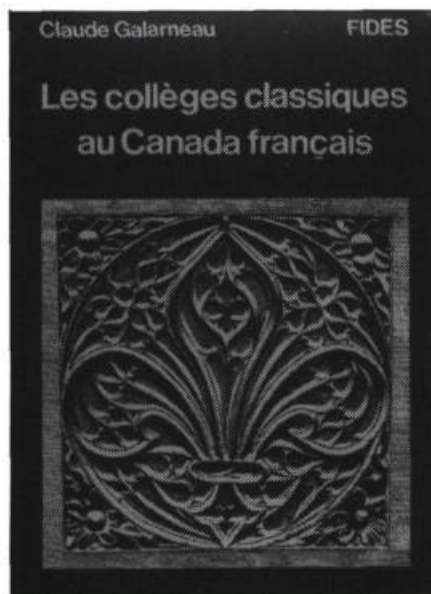
système d'enseignement collégial (pour ne pas parler du secondaire « free for all » ni du primaire où les débutants ont été soumis, en bien des milieux et occasions, à des expériences qui risquaient de l'humain à moins de frais et avec moins de scrupules que de l'animal en laboratoire) ? Un pays ne se crée pas qu'avec des rêves tout neufs, surtout lorsqu'il est vieux, comme le nôtre, de quatre siècles (sa jeunesse n'est qu'un mythe éculé) ; on ne le bâtit bien et solidement qu'en ramassant, pour le fonder, les matériaux accumulés par des générations d'ancêtres, dont les visées restent actuelles, quoique obscurcies par le recours à des moyens différents. Qu'un certain nombre de pierres des églises d'autrefois aient été transportées par le beau cheval noir qu'on ne pouvait déteiler sous peine de le voir disparaître, n'a jamais empêché ces bâtiments de tenir le coup du temps ni le coq du clocher d'être solidement juché. Les pierres noires de l'enseignement ensoutané ont servi de fondements à l'enseignement québécois ; il faut en tenir compte.

La recherche faite

L'ampleur de la tâche à accomplir, il est possible de la mesurer en examinant l'ouvrage de Claude Galarneau. C'est en 1962 que ce professeur d'histoire à l'Université Laval a commencé ses recherches sur les collèges classiques ; il a reçu des subventions, travaillé avec maints étudiants. Les résultats qu'il nous livre sont riches d'aperçus de toutes sortes, sur l'origine, le développement et la multiplication des collèges (pp. 11-92), sur les enseignants et les enseignés (93-161), sur les pratiques pédagogiques et l'idéologie (163-239). En une brève conclusion (241-243), Galarneau rattache l'histoire des collèges canadiens-français à celle de l'école en Occident ; il en marque les ressemblances avec le collège européen, mais en affirme également l'originalité. Durant le XIXe siècle, l'enseignement classique, fort de la cohérence de ses programmes et de l'ensemble des valeurs sur lesquelles il reposait, « a rempli son rôle d'instrument de formation des élites » ; le collège « a été un lieu de déclassage social et, en quelque sorte, d'acculturation puisque l'héritage culturel faisait défaut à l'immense majorité des Canadiens français » (242). Au XXe siècle, l'enseignement a marqué le pas au Québec, tant au primaire qu'au

secondaire ; le collègue n'a pas su s'ouvrir assez tôt aux valeurs nouvelles de la société contemporaine ; la révolution est venue fatalement, qui, même « tranquille », n'en a pas moins bouleversé tout le système d'enseignement québécois, qui en est encore à se réinventer.

L'ouvrage de Galarneau, fruit d'un travail énorme accompli depuis 1962, est gros de statistiques et de données diverses sur les maîtres, les programmes et les élèves des collèges classiques ; il avaluise les conclusions de nombreux mémoires et thèses, ouvre des perspectives nouvelles sur l'histoire des collèges, précise certaines affirmations traditionnelles. L'érudition de l'auteur est vaste ; il



connaît bien l'histoire de l'éducation en Occident et il s'y réfère sans cesse ; il connaît bien aussi l'histoire de certains collèges, entre autres celle du séminaire de Québec ; il a étudié dans deux collèges, enseigné dans trois, visité une bonne partie de ceux dont il parle. La ligne générale de ses conclusions semble bonne ; la vue qu'il dégage de l'enseignement classique permet de mieux apprécier et juger le rôle des collèges.

Pourtant, il m'est arrivé souvent, au cours de ma lecture, de me poser des questions à propos de tel ou tel énoncé, qui me semblait raccourcir par trop l'histoire ou ne se fonder que sur des données, justes pour une institution ou un moment précis, mais indûment généralisées, étendues à l'ensemble d'une période ou d'une institution. Parfois, j'ai eu l'impression que, forcé de trop résu-

mer, Galarneau en arrivait à manquer d'exactitude, à moins que ce ne soit d'espace pour nuancer sa pensée et faire montre de ses preuves ; d'autres fois, il m'a paru que les statistiques venaient de gauche et de droite, sans assez de suite ni de rigueur, au gré simplement des études faites par tel étudiant ou collaborateur. Peut-être suis-je trop exigeant, mais j'aurais aimé connaître la grille d'analyse ou l'échantillonnage utilisé par Galarneau. Il n'a certainement pas étudié l'histoire de tous les collèges, mais celle de plusieurs et diversement (périodes, aspects, etc.), semble-t-il, selon la documentation accessible ou les études déjà faites. N'aurait-il pas mieux valu, à défaut de pouvoir tout étudier et tout consulter, poser à quelques collèges, choisis pour des raisons que l'on aimerait connaître, toutes les questions auxquelles se trouvent à répondre selon les occasions et les circonstances différents collèges ? Et je me suis pris à penser que, devant l'ampleur du champ de recherche et l'abondance incohérente de la documentation, il était peut-être arrivé à Galarneau de manquer un peu de méthode et, malgré de longues recherches, de certains renseignements. Je m'explique, en faisant état d'affirmations qui m'ont semblé mal fondées, pas assez nuancées, ou trop générales.

Lisant dans la conclusion (242) que le « clergé admettait dans ses rangs plus de la moitié de ceux qui avaient complété le cycle des études » (à quelle époque ?), je me suis reporté au chapitre traitant du choix des carrières et, considérant les statistiques (nombreuses) fournies par Galarneau, je n'ai pas été peu surpris de constater qu'elles n'appuyaient pas son affirmation (150-151, 160), ni pour le XIXe siècle ni pour le XXe, et que ces statistiques s'arrêtaient en 1956 ; de plus, les statistiques étaient en pourcentage, alors que, le nombre des finissants variant d'un collège à l'autre, des chiffres bruts eussent été plus valables. (Je note aussi que l'emploi du mot « ordres religieux » prête à confusion dans ces pages, comme en d'autres endroits, d'ailleurs.) Que valent les statistiques sur l'origine sociale des prêtres-professeurs (107), puisque l'on n'a pu considérer que le collège de l'Assomption et pour un siècle seulement ? Cette donnée aurait pu être mise en note infrapaginale, mais non intégrée au corps du texte, où elle se trouve acquérir une importance qu'elle

n'a pas. D'ailleurs, pourquoi n'a-t-on pu tenir compte que de ce seul collège et durant ce seul temps ? Les notices nécrologiques d'autres collèges n'auraient-elles pas fourni quelques renseignements supplémentaires ? Absence de documents ou absence d'enquêtes ? Il aurait été utile que Galarneau, qui doit posséder de bonnes réponses à ces questions, en fasse part aux chercheurs qui s'engageront à sa suite. Est-ce par manque d'espace qu'il ne l'a pas fait ? Par peur de grossir démesurément les notes ?

J'ai lu avec étonnement que « les jésuites une fois rentrés en France, le séminaire de Québec a été la maison mère d'où sont partis tous les mouvements, les changements ou les modifications durant deux siècles » (195). Sans compter que les jésuites sont revenus dès 1842, j'ai peine à croire que la créativité québécoise (citadine) ait été si exclusive et monopolisatrice, surtout quand je considère les différences considérables qui existaient entre le collège séculier où j'ai étudié (qui avait quand même son originalité) et les collèges jésuites où j'ai travaillé (Saint-Ignace, Brébeuf, Sainte-Marie), pour ne point parler d'autres collèges dont j'ai bien connu certains anciens, étudiants ou professeurs. Faut-il ajouter qu'il n'y a pas que le contenu des programmes qui compte en cette matière, il y a aussi les pratiques pédagogiques, dont Galarneau reconnaît l'importance, et, bien plus encore, l'esprit qui anime ces pratiques, et je suis porté à penser que l'esprit que l'on trouvait dans certains collèges montréalais n'avait pas été engendré par l'esprit de Québec . . .

Parlant des professeurs, Galarneau met les étudiants en théologie de certaines congrégations religieuses et du clergé séculier sur le même pied que les régents jésuites (97-98), alors que ceux-ci se consacraient, d'ordinaire, entièrement à l'enseignement et non pas, comme ceux-là, à la fois aux études théologiques et à l'enseignement. Il oublie aussi, — et cet oubli me semble grave lorsque Galarneau, établit des statistiques concernant les enseignants qui ont fait des études universitaires (100-102, 107, 165), — que les régents jésuites et, à plus forte raison, les prêtres jésuites ont fait, généralement, deux ans d'études supérieures de lettres et deux années d'études supérieures en philosophie ; comment peut-il les considérer comme des professeurs qui n'ont fait que

leur cours classique ? Il y a là au moins une « singularité » des collèges jésuites (il en exista six), dont il aurait fallu tenir compte. De même, affirmer que c'est dans les externats « qu'on trouve le moins de vocations religieuses » (153), c'est au moins ignorer que cela n'est pas vrai dans le cas de l'externat classique Saint-Ignace, à Rosemont, fondé d'ailleurs dans un but différent de celui que Galarneau indique pour les collèges jésuites (150). Et puis est-il juste de ne pas considérer comme utiles pour l'enseignement de la langue latine les études de philosophie et de théologie, que pendant longtemps l'on a faites en latin ? N'y avait-il pas également quelque profit à tirer de ces études qui n'étaient pas complètement dépourvues de quelque formation méthodologique, surtout lorsqu'elles étaient de niveau supérieur, ni tellement éloignées, en certaines de leurs parties ou méthodes, de la rhétorique alors à l'honneur dans l'enseignement ?

À la page 112, je ne comprends pas que Galarneau puisse écrire que, « après 1920, les laïques purent *eux aussi* (c'est moi qui souligne) s'inscrire à l'École normale supérieure et aux facultés de lettres, de philosophie et de science », comme s'ils n'avaient pas pu, aussi bien que les prêtres et les religieux, s'inscrire à ces facultés, lorsqu'elles existaient . . . Je suis prêt à croire Galarneau quand il affirme que, « depuis la fin du système (des collèges classiques), les quelques collèges privés qui ont subsisté sont nettement l'apanage des classes supérieures (quelles sont-elles ?), à plus de 80% » (146), mais je n'en trouve pas, comme il faudrait, la preuve à la note 24 de la page 159. Ailleurs (136), Galarneau écrit assez carrément que « les fils d'agriculteurs trouvent (. . .) leur promotion sociale et le prestige dans la prêtrise à 50% » ; quelles enquêtes permettent cette affirmation sur les intentions des finissants ? Ici et là, comme dans tout livre, se sont glissées quelques erreurs ou coquilles : page 143, le pourcentage des fils de cultivateurs (59.5%) me semble erroné (à moins que ce ne soit l'un des trois autres) ; p. 101, il s'agit de François Pilote et non de François Pilon.

Un ouvrage important

Malgré ces faiblesses, qui marquent les limites de la recherche plutôt qu'elle n'en invalide les résultats, l'ouvrage de Galarneau est des plus importants et des plus valables. Il ouvre une voie de recherche que l'on devrait suivre méthodiquement. Les données de Galarneau ont besoin d'être précisées et, parfois, présentées de façon plus systématique, plus probante ; déjà, elles renseignent immensément sur une histoire qui reste à faire à coups de monographies d'abord, puis dans une oeuvre de synthèse que l'on devra attendre pendant deux ou trois décennies, sans que l'on renonce pour autant à quelques percées ou expéditions de reconnaissance du genre de celle que Claude Galarneau a menée. Ce dernier aura été un pionnier besogneux et courageux, dont il faut immédiatement lire et prolonger le livre.

René Dionne

1. Montréal, Fides, 1978, 287 p. (L'ouvrage contient des cartes et des graphiques conçus et réalisés au laboratoire de cartographie du département de géographie de l'Université Laval par Serge Duchesneau, Jean Gosselin, Roland Perrotte, sous la direction de Louise Marcotte et Jean Raveneau.)